



CONFÉDÉRATION SUISSE
OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

① CH 661 796 A5

⑤ Int. Cl.4: G 01 L 1/00
G 01 G 23/18
G 01 G 19/44

Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

⑫ FASCICULE DU BREVET A5

⑲ Numéro de la demande: 244/85

⑦ Titulaire(s):
S.c.a.i.m.e., Annemasse (FR)

⑳ Date de dépôt: 17.01.1985

⑧ Inventeur(s):
Mairot, Guy, Annemasse (FR)

㉑ Brevet délivré le: 14.08.1987

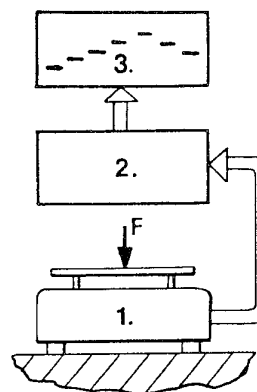
㉒ Fascicule du brevet
publié le: 14.08.1987

⑨ Mandataire:
Kirker & Cie SA, Genève

⑤④ Appareil de mesure et d'enregistrement de forces.

⑤⑦ Un dispositif de mesure de force (1) fournit électriquement des valeurs de forces mesurées à un dispositif de commande et de calcul (2). Ce dernier mémorise les valeurs ainsi reçues et en calcule des moyennes mobiles; il commande un dispositif d'affichage (3) prévu pour afficher sous forme graphique des valeurs successives mesurées par le dispositif de mesure de force (1), ou des moyennes mobiles successives de ces valeurs successives mesurées.

L'appareil a l'avantage de montrer visuellement la variation d'une force en fonction du temps, ce qui est très utile s'il s'agit de la force développée par un usager sur un appareil de culture physique, ou de l'évolution au cours du temps du poids d'un sujet.



REVENDEICATIONS

1. Appareil de mesure et d'enregistrement de forces, comprenant un transducteur (1, 5, 6) pour traduire des forces mesurées, en grandeurs électriques correspondantes, caractérisé en ce qu'il comporte un dispositif calculateur (2, 16) commandé par ce transducteur (1, 5, 6) des mémoires pour mémoriser des valeurs successives de forces mesurées, et un dispositif d'affichage graphique (3), commandé par ce calculateur (2, 16), pour afficher sous forme graphique des valeurs successives de forces mesurées.

2. Appareil selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte aussi une base de temps (18, 19) pour commander la périodicité des valeurs de poids affichées sur le dispositif d'affichage.

3. Appareil selon la revendication 2, caractérisé en ce que le dispositif de calcul (2) comporte des moyens pour calculer des moyennes mobiles de valeurs de forces mesurées, et pour afficher ces moyennes sur le dispositif d'affichage (3).

4. Appareil selon la revendication 3, caractérisé par des moyens de sélection (m, J, S) pour déclencher à volonté l'affichage sélectif de valeurs correspondant à des périodicités différentes.

On connaît déjà des appareils de mesure de forces tels que des poids qui comportent un dispositif mémorisant des poids mesurés (par exemple les poids successifs d'une personne au cours d'un certain laps de temps) et déterminant l'écart par rapport à une valeur de poids donnée (valeur de consigne ou valeur idéale). Toutefois, ces appareils connus ne peuvent indiquer que des valeurs d'écart numérique entre la valeur mesurée et une valeur de référence, ce qui est insuffisant, notamment lorsqu'il s'agit d'un appareil pèse-personne, car ce qui est utile pour l'usager — et son médecin —, ce n'est pas tant la valeur d'un tel écart que de pouvoir observer et évaluer l'évolution des valeurs successivement mesurées au cours d'un certain laps de temps.

La présente invention a pour but de fournir un appareil de mesure et d'enregistrement de forces — notamment mais pas exclusivement de poids — capable de fournir sous forme graphique l'évolution de la valeur des forces (poids) successivement mesurées au cours d'un laps de temps donné (semaine, mois, trimestre, année, par exemple).

L'appareil selon la présente invention est conforme à la revendication 1.

Le dessin annexé représente, schématiquement et à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'appareil selon l'invention.

La fig. 1 en est une vue d'ensemble.

La fig. 2 est une vue en coupe schématique du dispositif de mesure de force qui comprend l'appareil selon la fig. 1.

La fig. 3 est un schéma bloc de la partie électrique du dispositif de mesure de force selon la fig. 1 et du dispositif de commande et de calcul qui comprend l'appareil selon la fig. 1.

La fig. 4 montre à plus grande échelle la disposition du clavier de commande visible sur la fig. 3.

L'appareil illustré schématiquement par la fig. 1 comprend un dispositif 1 de mesure d'une force F qui lui est appliquée. Il peut s'agir, par exemple, d'un dispositif pèse-personne et, dans ce cas, la force F est le poids actuel de la personne qui est montée sur son plateau récepteur.

Il comprend aussi un dispositif 2 de commande et de calcul qui est en liaison fonctionnelle avec le dispositif 1, qui lui communique sous forme électrique les valeurs successives des forces (poids) qu'il mesure.

Il comprend encore un dispositif 3 d'affichage graphique qui est commandé par le dispositif 2, pour fournir à l'usager une représentation graphique de la valeur actuelle de son poids et de l'évolution

de son poids au cours d'une certaine durée (semaine, mois, trimestre, année, par exemple) précédant la dernière mesure effectuée.

Admettant que le dispositif 1 est, dans cet exemple, un pèse-personne, on voit sur la fig. 2, qui en est une vue en coupe très schématique, un bâti 4 dans lequel est disposé un transducteur à jauges de contrainte se présentant sous la forme d'une poutre de flexion 5, encastrée à l'une de ses extrémités sur le bâti 4 et dont l'autre extrémité est libre. Des jauges de contrainte indiquées en 6 sont fixées les unes sur la face supérieure et les autres sur la face inférieure de la poutre 5. On indiquera plus loin la disposition de ces jauges, qui sont au nombre de quatre.

Le pèse-personne illustré par la fig. 2 comprend un plateau récepteur 7 destiné à recevoir la personne désirant se peser. Ce plateau agit, par l'intermédiaire de leviers 8, 9, sur la poutre 5, en un endroit 15 proche de son extrémité libre.

On comprend sans plus d'explications que le dispositif 1 fournit au dispositif 2, sous forme électrique et analogique, la valeur de chaque poids placé sur son plateau récepteur 7.

On va décrire maintenant le dispositif 2 de commande et de calcul, ainsi que son fonctionnement.

On voit en 10 une source de tension continue alimentant l'ensemble de l'appareil. Les quatre jauges de contrainte (6 sur la fig. 2) sont indiquées en 6a, 6b, 6d, 6e. Comme on le voit, elles sont montées électriquement pour former un pont de résistances 11. Le pont 11, un transistor 12, un amplificateur opérationnel 13 avec sa résistance de contre-réaction 14, avec un circuit 15 qui constitue, en liaison avec un microprocesseur 16, un convertisseur analogique/numérique, permettent de fournir en valeurs numériques les charges appliquées, sur le plateau 7, pour permettre le traitement ultérieur que l'on va indiquer plus loin. Le convertisseur peut être, par exemple, du type décrit dans le brevet français N° 798100582.

Le microprocesseur 16 a pour fonction d'assurer le pilotage de l'ensemble du circuit de l'appareil. Il comprend une horloge, des mémoires de programmes, des mémoires de données, une unité centrale pour effectuer différentes opérations arithmétiques et logiques, des registres et des liaisons connectées avec des composants externes et capables de commander ces composants et/ou de recevoir des informations en provenance de ces composants, comme on le verra plus loin. Tous éléments du microprocesseur étant bien connus de l'homme du métier, ils n'ont pas été représentés, pour ne pas compliquer inutilement le dessin.

Le microprocesseur 16 peut être, par exemple, du type UPD 7508A de N.E.C.

Un clavier 17, travaillant en liaison avec le microprocesseur 16, permet d'introduire un certain nombre de données, comme il sera indiqué dans la description du fonctionnement. Ce clavier sera décrit plus loin, en référence à la fig. 4. Il comporte des touches A, B, C, D, E correspondant aux différentes personnes pouvant utiliser l'appareil, et des touches m, J, S et un circuit 18 de gestion du temps fournit au microprocesseur 16 l'heure et la date du moment de chaque pesée. Ce circuit 18 peut être, par exemple, du type UPD 1990 de N.E.C. Il fonctionne en liaison avec un quartz de base de temps 19.

Le dispositif 2 comprend aussi un circuit 20, connecté au microprocesseur 16. Ce circuit, qui peut être du type UPD 7225 de N.E.C., commande le dispositif d'affichage graphique 3, qui peut être, par exemple, du type à cristaux liquides.

Le fonctionnement de l'appareil est le suivant.

Les programmes des différents modes possibles d'utilisation de l'appareil sont enregistrés dans les mémoires de programmes, en dernière phase de fabrication.

L'utilisateur, avant de monter sur le plateau 7, met en fonctionnement l'appareil en appuyant sur la touche M du clavier 17. L'appareil fait alors automatiquement son zéro et sur l'afficheur 3 apparaît 0.0., ce qui signifie qu'une pesée peut commencer; l'utilisateur monte alors sur le plateau et le résultat de la pesée apparaît en valeur numérique sur l'afficheur 3. L'utilisateur actionne alors, sur le clavier 17, celle des touches A, B, C, D, E qui lui est attribuée, ce qui

a pour effet de sélectionner une zone mémoire de données correspondante (dans l'exemple présenté, on dispose de 5 zones mémoire de données, mais il est bien évident que ce nombre pourrait être différent). A chaque individu est affectée une zone mémoire de données. Le poids présent sur le plateau est alors mis en mémoire, dans la mémoire de données du microprocesseur 16. Cette mise en mémoire s'effectue en liaison avec le circuit de gestion de temps 18.

En effet, pour une même personne, il n'est mis en mémoire qu'une seule mesure par 24 heures. Si plusieurs pesées interviennent pour une même personne par 24 heures, seule la dernière est retenue par l'appareil.

Pour faire apparaître la courbe correspondant à la zone mémoire sélectionnée, il faut alors actionner l'une des touches J, S, m qui correspondent respectivement aux jours, semaines et mois.

Le fait d'actionner la touche J fait apparaître sur l'afficheur 3 la courbe correspondant aux poids enregistrés les 7 derniers jours.

Le fait d'actionner la touche S fait apparaître sur l'afficheur 3 la courbe correspondant aux moyennes des poids des 7 dernières semaines. La valeur du poids affectée à une semaine correspond à la moyenne des poids enregistrés pendant la semaine considérée.

Le fait d'actionner la touche m fait apparaître sur l'afficheur 3 la courbe correspondant aux moyennes des poids des 7 derniers mois. La valeur du poids affectée à un mois correspond à la moyenne des poids enregistrés pendant le mois considéré.

Les moyennes ci-dessus citées sont calculées par le microprocesseur 16 et stockées dans la mémoire de données de ce microprocesseur.

Le dispositif de mesure 1 est posé sur le sol. Le dispositif de commande et de calcul 2 et le dispositif d'affichage peuvent être intégrés au dispositif 1, soit au sommet d'une colonne venant du dispositif 1,

soit être fixés ensemble sur un mur et reliés électriquement au dispositif 1.

Dans l'exemple que montre le dessin, les poids successifs mesurés (s'il s'agit d'un affichage pour une période d'une semaine) apparaissent sous forme de 7 petits traits horizontaux correspondant chacun à un jour. Le dernier poids mesuré apparaît aussi en valeur numérique, dans un coin de l'écran.

Lorsque l'on veut avoir une vue plus étendue de l'évolution du poids, au cours de 7 semaines successives, le programme correspondant fait calculer la moyenne des pesées pour chaque semaine et fait afficher, sous forme de 7 petits traits horizontaux, les 7 valeurs moyennes de ces 7 dernières semaines. De même, on peut afficher les moyennes mensuelles des 7 derniers mois.

Si l'utilisateur veut connaître l'évolution de son poids, non pas simplement sous forme de valeurs successives, mais par rapport à une valeur idéale correspondant à son sexe, son âge, et sa taille, il peut faire entrer en mémoire cette valeur idéale au moyen d'un clavier numérique non représenté, ce qui fera apparaître sur l'écran du dispositif 3, en plus de la courbe de poids, une ligne horizontale représentant le poids idéal, ce qui permettra à l'utilisateur de se situer par rapport à ce poids idéal.

La conversion analogique/numérique peut être faite à choix selon le système décimal, soit selon le système anglo-saxon.

Le dispositif d'affichage 3 pourrait être un écran du type cathodique ou une imprimante.

Bien que l'exemple représenté et décrit concerne un pese-personne ou un pese-bébé, l'invention n'est pas limitée à un appareil de mesure de poids. D'une façon générale, l'invention concerne la mesure de forces. Dans un autre exemple, il pourrait s'agir de la mesure de l'effort développé sur un appareil de culture physique et de la représentation graphique de valeurs successives mesurées ou de moyennes de ces valeurs.

FIG.1

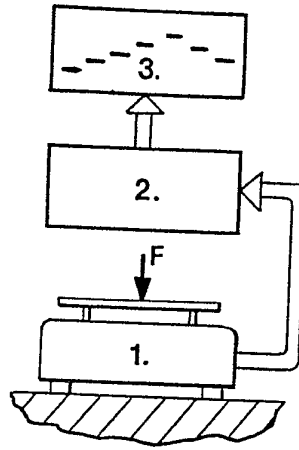


FIG.2

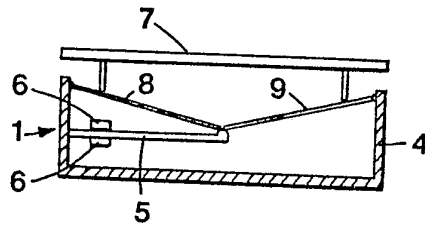


FIG.3

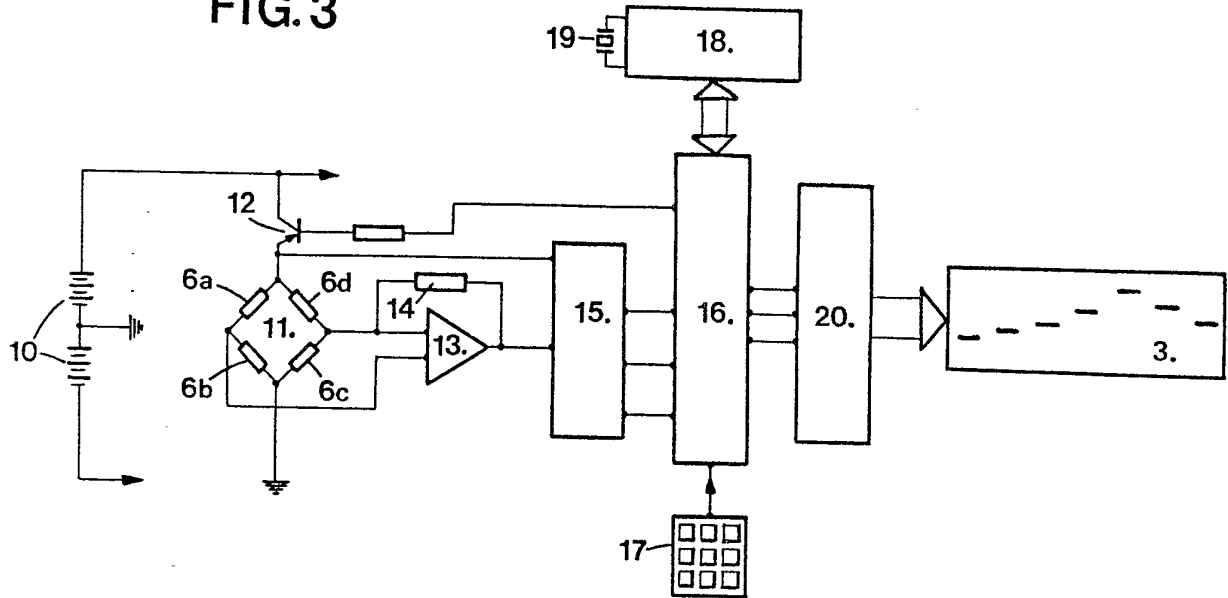


FIG.4

